

**18 Associations de protection de l'environnement  
Aveyron – Cantal – Lozère  
(listées ci-dessous)**

à Monsieur André VALADIER  
Président de l'Association d'Emergence  
du Parc naturel régional de l'Aubrac  
12470 AUBRAC

**ANTERRIEUX, ESPALION, FOURNELS - le 29 juillet 2014**

Monsieur le Président,

Lors de la réunion du 6 juin dernier à AUBRAC, il nous a été indiqué que l'Etat avait donné un avis d'opportunité sur un périmètre de travail comprenant actuellement 82 communes.

A cette date, toutes les communes aveyronnaises et cantaliennes situées à l'intérieur du périmètre avaient adhéré au futur syndicat mixte en cours d'instruction par les services de l'Etat, et feront donc partie du syndicat dès sa création, soit 65 communes. Parmi les 17 autres communes, toutes situées en Lozère, certaines communes ont exprimé le souhait de rejoindre le syndicat après sa création, tandis que d'autres ne se sont pas encore manifestées.

Nous observons que la carte des communes n'ayant pas adhéré coïncide à peu de choses près avec des projets éoliens industriels déjà réalisés ou en cours sur la partie Est de l'Aubrac.

Ces projets portent sur plusieurs dizaines d'éoliennes (au moins 70 d'après les projets connus à ce jour) réparties sur 3 parcs mitoyens qui portent atteinte à l'intégrité du plateau de l'Aubrac que le futur PNR a notamment pour objet de sauvegarder.

Il n'est que de regarder depuis les crêtes de l'Aubrac, et depuis le col d'Aubrac lui-même sur la D987, à des dizaines de kilomètres de distance, les dégâts au paysage déjà causés par le parc éolien du Truc de l'Homme pour comprendre que le PNR perdrait beaucoup de son intérêt si d'autres projets voyaient le jour dans le secteur oriental qui fait partie intégrante de l'unité paysagère unanimement reconnue du Plateau, et qui en fait toute sa valeur.

Il nous apparaît primordial que le futur Syndicat mixte, et pourquoi pas l'Association d'Emergence, puisse être saisi de cette question et prenne une position de principe sur ces projets éoliens, de façon à permettre, si notre point de vue était partagé, aux associations et aux citoyens de s'exprimer avec un poids accru lors du déroulement des enquêtes publiques.

Nous vous demandons donc de bien vouloir examiner la possibilité d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'Association d'émurgence, ou la première réunion du Syndicat mixte.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus sincère.

**Signataires :**

***Catherine McLean – Présidente***  
**Riverains du Bès**  
**Oyex – 15110 Anterrieux**

***Pierre Siquier – Président d’Aubrac Biodiversité***

**Mairie d’Espalion , Place de la Résistance, 12500 Espalion**

**Aubrac Biodiversité est une Fédération des associations pour la conservation de la biodiversité de l’Aubrac, dont les associations fondatrices sont:**

- ALEPE, Association Lozérienne pour l’Etude et la Protection de l’Environnement
- AMBA, Association Mycologique et Botanique de l’Aveyron
- Conservatoire d’Espaces Naturels Lozère,
- FDANE Cantal, Fédération Départementale des Associations pour la Nature et l’Environnement
- LPO Aveyron
- Nature Aubrac Aveyron

***Pascale Debord - Présidente***

**Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère  
chez J.L. Delcros – 48310 Albaret Le Comtal**

***Michel Cogoluègnes et Pascale Debord, porte-parole du Collectif Patrimoine Lozérien,  
qui regroupe 12 associations en Lozère et dans le Cantal***

- Association des Riverains du Bès (CANTAL)
- Association Haut Gévaudan (LOZERE)
- Association La Chan (LOZERE)
- Association Les Robins des Bois de la Margeride (LOZERE)
- Association Margeride Environnement (LOZERE)
- Association Margeride Environnement Sud (LOZERE)
- Association de Préservation des Paysages et des Ressources du Sauveterre (LOZERE)
- Association pour la Promotion Economique et le Développement Durable du Plateau de l’Aubrac (CANTAL)
- Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère ((LOZERE)
- Collectif Terre de Peyre (LOZERE)
- Urgence Nature ((LOZERE)
- Vent de Lozère (LOZERE)

***Copie***

Arnaud David, chef de projet, équipe technique de l’Association d’émergence du PNR Aubrac  
Pierre Morel à l’Huissier, Député de la Lozère